## Détenus en Syrie : la faillite des responsables de tous bords...

Les parents des détenus libanais en Syrie ont entamé hier la dixième année de sit-in dans le jardin Gebran Khalil Gebran, au centre-ville. Minés par de longues années d'attente, ils assurent qu'ils n'abandonneront pas la cause.

OLJ / Par Nada MERHI, le 12 avril 2014 à 00h00

La scène se répète depuis neuf ans. Des mamans libanaises, accablées par l'incertitude, ployant sous le poids de longues années d'attente et d'espoir, se réunissent dans le jardin Gebran Khalil Gebran, place Riad el-Solh, devant la tente dressée le 11 avril 2005 pour réclamer que la lumière soit faite sur le sort de leurs enfants détenus en Syrie. À elles se joignent des enfants, des épouses, des sœurs, des frères, des neveux et des nièces... de plusieurs centaines — voire plusieurs milliers — de Libanais prisonniers en Syrie ou portés disparus au Liban.

Depuis neuf ans que dure ce sit-in, ces mamans, à la santé souvent fragile, se rendent régulièrement à la « tente » pour ne pas abandonner leur cause. Les premières années, elles y dormaient à même le sol, faisant fi des canicules de l'été et de la fraîcheur des nuits d'hiver... Elles n'ont qu'un seul objectif : se fixer sur le sort des leurs, disparus depuis plusieurs décennies.

Au fil des ans, le nombre de ces mères s'est amenuisé, beaucoup d'entre elles ayant quitté ce bas monde avant même de connaître la vérité. Et le sit-in qui était initialement permanent se limite à des réunions que ces familles tiennent chaque jeudi pour que leur cause,ô combien juste, ne soit pas oubliée.

(Lire aussi : <u>Quand l'ambassadeur syrien se moque des parents des prisonniers...</u>)

Neuf ans plus tard, la plaie est toute aussi béante et les revendications de ces familles restent inchangées. Lassées par les vides promesses des gouvernements et des hommes politiques libanais, elles ne cessent d'appeler à « la formation d'une commission nationale indépendante,

composée d'experts et de représentants des parents des détenus libanais en Syrie et de ceux disparus au Liban, qui sera chargée de suivre ce dossier ».

Hier n'en était pas une exception. Dans le jardin Gebran Khalil Gebran, les familles ont réitéré cet appel, au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion du neuvième anniversaire du coup d'envoi du sit-in. Sonia Eid, présidente du comité des parents des détenus libanais en Syrie, a affirmé que les parents « ne baisseront pas les bras » et « poursuivront leur mouvement jusqu'à ce que le dossier soit résolu ». Elle a appelé les journalistes à « accorder une plus grande importance au dossier dans leurs médias respectifs » et les responsables à « œuvrer pour que les détenus soient libérés ». Réclamant la formation d'une commission nationale qui sera chargée du dossier, Sonia Eid a également appelé, au nom des familles, à « confier ce dossier au directeur de la Sûreté générale, le général Abbas Ibrahim, qui a fait preuve d'une grande compétence et de transparence dans la gestion de tels dossiers », en allusion aux dossiers résolus des otages d'Aazaz et des religieuses de Maaloula.

## « Léger progrès »

Wadad Halawani, présidente du comité des disparus au Liban, a pour sa part affirmé que « ce comité a réussi à réaliser un exploit qui s'est traduit par la décision émise par le Conseil d'État accordant aux parents le droit de connaître la vérité sur le sort de leurs proches ». Pratiquement, « cette décision consacre le droit des familles à obtenir les dossiers relatifs aux enquêtes menées dans ce cadre », a-t-elle ajouté. Et d'affirmer : « Nous ne pouvons vivre en paix si ces deux dossiers (détenus en Syrie et disparus au Liban) ne sont pas résolus. Nous appelons le Conseil des ministres à exécuter cette décision dans les délais juridiques. » Wadad Halawani a enfin insisté sur la nécessité de former, avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge, une banque d'ADN.

## (Lire aussi : <u>Damascus Leaks publie des documents « officiels » sur les détenus libanais en Syrie</u>)

Ghassan Moukheiber, rapporteur de la commission parlementaire des Droits de l'homme, a pour sa part souligné « le droit des familles à connaître la vérité ». Constatant qu'un « léger progrès » a été noté dans le dossier, M. Moukheiber a noté qu'il est « du devoir des parlementaires d'appeler à tourner la page ». « Mais pour ce faire, il faudrait savoir lire la page précédente, a-t-il poursuivi. Or celle-ci ne peut être lue sans connaître la vérité sur le sort des disparus. Cette vérité ne peut être

connue que par le biais d'une commission nationale indépendante qui aura des compétences complètes. » Il a noté dans ce cadre que cela est d'autant plus urgent que les commissions mixtes libano-syriennes qui se sont succédé ont échoué dans leur mission, sachant que la dernière commission formée sous la présidence du député Fouad el-Saad n'a toujours pas remis son rapport.

M. Moukheiber a en outre annoncé que lundi il déposera une proposition de loi dans ce sens.

Ghazi Aad, porte-parole de Solide (soutien aux Libanais en détention et en exil), et Wadih el-Asmar, secrétaire général du Centre libanais des droits de l'homme (CLDH), ont eux aussi exhorté les responsables politiques, qui se sont à maintes reprises engagés à suivre le dossier, à honorer leurs promesses. Ils ont à leur tour souligné l'urgence de former la commission nationale pour les affaires des disparus après la publication par le quotidien al-Chark al-Awsat de documents sur le sort des détenus en Syrie. MM. Aad et Asmar ont ainsi expliqué que seuls les responsables libanais sont à même de vérifier l'authenticité de ces documents et de partager les résultats avec l'opinion publique libanaise.